

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 54 portant adoption du budget local pour l'exercice 1965.

n° 54

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

14 janvier 1965

Numéro JO

n° 1 du 31/01/1965

Date du numéro

31 janvier 1965

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire à compter du 1er janvier 1965 la délibération n° 148/68L du 13 janvier 1965 de l'Assemblée territoriale de la Côte Française des Somalis, portant approbation du budget du Service local pour l'exercice 1965, arrêté en recettes et en dépenses à la somme de un milliard huit cent trente-quatre millions trente-deux mille francs Djibouti (1.834.032.000 FD).